RELEVE DE DECISIONS DU BUREAU EXECUTIF DU 19 FEVRIER 2022

V1.1

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; LE BOUCHER Pierre ; MIGRAINE Corinne (en visio) ; RUSSO Ed.

Excusé.e.s :

Invité.e.s :

Présent.e.s : PEBEREL Nathalie ; BOCQUET Bernard ; MARLIOT Eric ; GAUTIER Romain ; AULNETTE Corinne ; CHIELLINO Guillaume, POISSONNIER-LACROIX Matthieu (en visio pour les points 2.2 et 2.3).

Excusé.e.s : COUR Jean-Christophe ; LASSEAUX Sylvie ; BILLON Loïc ; BOUVET Marc.

1 Point licences au 14/02/2021 (information), Anne DOS SANTOS

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 14 février 2022. La FFVoile recense à cette date : ▪ 23 767 LCA (+29,5 % par rapport à 2021 à la même date et -0,7% par rapport à 2019) ▪ 10 499 LCJ (+11,9 % par rapport à 2021 à la même date et +12% par rapport à 2019) ▪ 2 226 PV/PVR (+20,9 % par rapport à 2021 à la même date et +0,4 % par rapport à 2019) ▪ 129 Temporaires 1 jour (+1742% par rapport à 2021 à la même date et -22,3 % par rapport à 2019) ▪ 14 Temporaires 4 jours (+180,0 % par rapport à 2021 à la même date et -61,1% par rapport à 2019) ▪ 54 Pass FFVoile (+237,5 par rapport à 2021 à la même date et -55,2% par rapport à 2019)

2 Vie Fédérale

2.1 *Approbation du relevé de décisions du BE du 21/01/22*

Décision BE-220219-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 21 janvier 2022. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 24 février 2022.

2.2 *Résultat provisoire du Budget 2021 et délégation au Trésorier et au Président pour finalisation de l'arrêté soumis au CA*

Décision BE-220219-02 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du résultat provisoire du budget 2021 et donne délégation au Trésorier et au Président de la FFVoile pour finaliser les chiffres définitifs à présenter au CA du 4 mars 2022. Le bilan 2021 et le compte d'exploitation seront soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en AG.

2.3 *Budget 2022*

2.3.1 Vie Fédérale

Décision BE-220219-03	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget de la Vie Fédérale pour un montant global de 8 883 K€ en charges et 9 546 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.3.2 Haute Performance

Décision BE-220219-04	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget Haute Performance (hors la section Pratiques Sportives Haut Niveau et la commission Médicale) pour un montant global de 2 364 K€ en charges et 2 259 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.3.3 Autres commissions/services/thématique FFVoile (CCA, La Mer est à Vous,...)

Décision BE-220219-05	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget CCA pour un montant global de 380 K€ en charges, de 225 K€ de conventions CCA et 60 K€ de subvention en produits, soit un résultat net de – 95 K€ sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget La Mer est à vous pour un montant global de 870 K€ en charges et 897 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final. Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget des grandes épreuves (SOF) pour un montant global de 347 K€ en charges, de 321 K€ de produits, soit un résultat net de – 26 K€ sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final. Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget de la boutique pour un montant global de 694 K€ en charges et 770 K€ de produits, soit un résultat net de 70 K€ sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.

2.3.4 Changement de la valeur de l'indemnité kilométrique

Décision BE-220219-06 **Décision BE-220219-07**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la réévaluation du montant de l'indemnité kilométrique de la FFVoile en la fixant à 0,35 €/Km. Cette réévaluation impliquera la modification du règlement financier FFVoile (article 3.1 de l'annexe 1) dont l'ensemble des modifications sera proposé au vote du prochain Conseil d'administration de la FFVoile puis de l'AG FFVoile 2021. Par ailleurs, Le BE de la FFVoile valide, conformément au règlement financier (article 3.1 annexe 1), la modification à titre expérimental pour l'année 2022 (01/04/20022 au 31/12/2022) du principe de prise en charge des arbitres en appliquant un barème incitatif de remboursement de déplacement (indemnité kilométrique FFVoile *1.4) pour l'utilisation d'un véhicule personnel en cas de covoiturage. Un dispositif de contrôle sera mis en place en concertation entre le Responsable Comptable et Financier et le président de la CCA.

2.3.5 Budget consolidé dont Investissement

Décision BE-220219-08 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne délégation au Trésorier et au Président de la FFVoile pour finaliser le budget prévisionnel 2022 à présenter au CA du 05 mars 2021. Ce budget sera soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en Assemblée Générale le 26 mars 2022.

2.4 *AG FFVoile 2021 du 26 mars 2022*

2.4.1 Organisation (présentiel/distanciel/demi-journée)

Décision BE-220219-09	Compte tenu de la situation sanitaire en amélioration et de la réglementation (étatique et fédérale) actuelles, le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce, après une analyse in concreto de la situation, pour le maintien d'une AG en présentiel et sur une journée, le 26 mars 2022 à l'hôtel NOVOTEL VAUGIRARD (Paris 15ème).

2.4.2 Ordre du jour et déroulé de l'AG dont prise de parole/rapport moral, élection, médaille d'or

Décision BE-220219-10	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'ordre du jour (Annexe 1) et le déroulé de l'AG.

2.4.3 Rappel sur les rapports d'activité

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé que concernant les rapports d'activités 2021 à produire dans le cadre de l'Assemblée Générale (publiés sur le site internet de l'AG), les SERVICES doivent produire, a minima, un « chapeau/introduction » encadrant les rapports des commissions qui traiteront éventuellement des différentes thématiques gérées par le service, conformément à l'organigramme politique.

2.4.4 Candidatures élection (partielle) au CA et avis de la CSOE

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la candidature au CA de Mme ANNE GALLO au titre des établissements pour l'Olympiade en cours 2021-2024. La commission de surveillance des opérations électorales qui s'est réunie en visioconférence le 14 février 2022 a validé cette candidature (Publication électronique du PV sur le site Internet de la FFVoile le 24 février 2022) Pour information, deux postes (un pour les établissements et un pour les membres associés autre que classes) au CA resteront donc vacants en 2022.

2.4.5 Modalités techniques du déroulement des opérations de vote à l'AG

Décision BE-220219-11	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modalités techniques du déroulement des opérations de vote pour l'AG FFVoile du 26 mars 2022. Il est précisé que la Commission de surveillance des opérations électorales a validé ces modalités techniques lors de sa réunion du 14 février 2022 en visioconférence (Publication électronique du PV sur le site Internet de la FFVoile le 24 février 2022). Publication électronique des modalités techniques sur le site Internet de la FFVoile le 24 février 2022.

2.4.6 Modification des textes statutaires et réglementation

Décision BE-220219-12 Vote CA et AG	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la modification des textes statutaires et des règlements Intérieur et financier de la FFVoile. Ces modifications seront soumises à la validation du Conseil d'administration du 4 mars 2022.

2.4.7 Montant de la cotisation 2023 des structures affiliées

Décision BE-220219-13 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le montant de la cotisation à 290 € pour l'année 2023 pour l'ensemble des membres affiliés, à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité.

2.4.8 Fixation du prix du repas et de la part fédérale

Décision BE-220219-14	Le Bureau Exécutif valide la part demandée aux représentants établie à 40 € pour un prix de repas fixé à 64,60 €. La FFVoile prend en charge les 24,60 € restants.

2.4.9 Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes de la FFVoile

Décision BE-220219-15 **Vote CA**	Le mandat des commissaires aux comptes (CAC) arrive à son terme pour l'exercice 2021. Il doit être renouvelé pour une période de 6 ans (2022 – 2027) par un vote de l'AG FFVoile (art 83 du RI). Une consultation est menée en direction de 2 cabinets de CAC dont KPMG qui a donné toute satisfaction sur le mandat qui s'achève. Le Bureau Exécutif donne délégation aux Président et Trésorier pour mener cette consultation et faire une préconisation au CA.

2.5 *Agenda général-Planning des réunions*

Décision BE-220219-16	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les dates des prochaines réunions à savoir : Bureau exécutif • Vendredi 22 avril (visio) • Vendredi 13 mai (visio) • Vendredi 10 juin • Jeudi 7 juillet (visio) • Samedi 3 septembre • Vendredi 14 octobre (visio) • Samedi 26 novembre Conseil d'administration • Samedi 11 juin • Vendredi 2 septembre • Dimanche 4 décembre Conseil des Présidents de ligue • Vendredi 29 avril (visio) 24 et 25 juin • 30 sept et 1er octobre

2.6 *Dérogation accordée à certains clubs pour la vente du titre de participation à 2,2€ en Bretagne*

Décision BE-220219-17	Le Bureau Exécutif de la FFVoile confirme l'abandon du Titre de Participation CESE (Breton) à 2,2€ € suite à la fin du certificat médical pour les licenciés mineurs (notamment licences club et Passeport Voile) à la suite de la mise en place du questionnaire santé. Il est rappelé qu'un titre de participation National à la journée (Pass FFVoile) à 4 € est toujours disponible. Cette décision (BE – 220121-17) modifie la décision BE – 200304-01

2.7 *Formule fixant l'objectif du PVR 2022 pour les ligues*

Report	Sujet reporté

2.8 *Poursuite de l'expérimentation coaches kiteboard*

Décision BE-220219-18 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de proposer au CA du 04 mars 2022, la prolongation pour une année de l'expérimentation coach Kiteboard validée initialement aux CA des 22/04/2017 et 08/03/2019 Il confirme par ailleurs le maintien de la formule tarifaire validée dans sa décision BE-190222-13 Enfin, il décide de rattacher l'activité Coach Kiteboard au service Développement sachant qu'un Responsable de projet Coach Kiteboard sera prochainement désigné. Concernant éventuellement l'intégration des coaches Wing, le BE propose de mandater Olivier Bovyn, Pascal Berthault et Christine Fourichon afin qu'une proposition puisse être rapidement apportée.

2.9 *Top clubs 2022*

Décision BE-220219-19	Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de mettre en place un groupe de travail composé d'Anne DOS SANTOS, Christine COURTOIS, Pascal BERTHAULT et Pierre LEBOUCHER pour réfléchir aux critères d'attribution des trophées régionaux et nationaux au titre des tops clubs 2022.

2.10 *Composition du comité d'éthique et de déontologie*

Décision BE-220219-20 **Vote CA**	Suite à la démission de Garance DUPUIS qui est appelée à de nouvelles fonctions professionnelles ne lui permettant plus d'assumer sa responsabilité au sein de ce comité, le Bureau Exécutif de la FFVoile souhaite proposer au vote du CA, que Dominique TINCELIN, déjà membre du comité d'Ethique et de déontologie en devienne le Président.

2.11 *Affiliation de la Classe (VRC) RG 65 France*

Décision BE-220219-21 **Vote CA**	Le BE proposera au vote du prochain CA, l'affiliation de la Classe (VRC) RG65 France

3 Développement

3.1 *Note de cadrage sur le PSF*

Décision BE-220219-22 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la proposition de note de cadrage pour la Campagne PSF FFVoile 2022. Il est bien entendu que ce document constitue une version provisoire qui pourra également être modifiée suite à des retours de l'ANS (en lien avec la note de service ou dans le cadre d'échanges bilatéraux) ou des deux représentants désignés lors du dernier Conseil des Présidents de Ligues pour suivre ce dossier spécifique. La décision finale de la validation de la note de cadrage de la Campagne PSF FFVoile appartiendra au Conseil d'Administration du 4 Mars 2022.

3.2 *La Mer est à Vous*

Information

Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de la liste des structures validée le 8 février 2022 par le comité de sélection (composé des vice-président(e)s du Développement, de la formation, de l'action éducative, de la Secrétaire Générale et du trésorier) que le BE avait mandaté lors de sa réunion du 20 novembre 2021.

Nbre	Régions	EFVoile	Vague 1 - Avril 2020 - Mars 2021	Vague 2 - Avril 2021 - Mars 2022	Vague 3 - Avril 2022 - Mars 2023
1	Aquitaine	Saint Georges Voile			x
2	Aquitaine	Centre de Voile Bordeaux Lac			x
3	Bretagne	Brest Bretagne Nautisme	x	x	x
4	Bretagne	Centre Nautique de Sarzeau			x

5	Guadeloupe	CSBF		x	x
6	Guadeloupe	Nautik Nord Basse Terre			x
7	Guyane	Association Nautique de Kourou	x	x	x
8	IDF	Club Nautique de Choisy le Roi	x	x	x
9	Martinique	Club nautique du Marin		x	x
10	Nord	Yacht club du Calaisis		x	x
11	Nord	Grand-Fort-Philippe Voile Légère et Sportive			x
12	Normandie	Club de Voile de Saint Aubin Elbeuf			x
13	Normandie	Société des Régates du Havre - SNPH			x
14	Occitanie	Nautivoile		x	x
15	Occitanie	Centre Nautique du Cap d'Agde - SODEAL			x
16	PDLL	Nautisme en Pays Blanc			x
17	Réunion	Base Nautique des Mascareignes			x
18	Sud PACA	Yacht Club des Sablettes	x	x	x
19	Sud PACA	Cercle de Voile Martigues	x	x	x
20	Sud-PACA	Cannes Jeunesse			x

4 Pratiques Sportives

4.1 *Voile légère*

4.1.1 Championnat d'Europe Moth International (23-30 juillet au YC de Carnac)

Décision BE-220219-23	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le YC Carnac du Championnat d'Europe de moth international du 23 au 30 juillet 2022. Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents du service des Pratiques Sportives pour valider cette modification de date.

4.1.2 Règlement du Championnat de France Elite

Décision BE-220219-24 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le règlement du Championnat de France Elite de Voile Olympique à partir de 2022 tel que présenté Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile à venir en mars 2022.

4.1.3 Règlement du Championnat de France E-Sailling

Décision BE-220219-25 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le règlement du Championnat de France de pratique E Sailing à partir de 2022 tel que présenté Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile à venir en mars 2022.

4.2 *Habitable*

4.2.1 Organisation du Championnat de France Voile Entreprise Habitable

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'organisation du Championnat de France Voile Entreprise Habitable 2022 au CNTL du 7 au 10 septembre 2022

5 Commission Centrale d'Arbitrage

5.1 *Liste des épreuves à convention d'arbitrage 2022 avec les catégories sur les conventions d'arbitrage*

Décision BE-220219-26	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste ci-dessous, liste non exhaustive, d'épreuves soumises à convention d'arbitrage pour l'année 2022 ainsi que leur affectation aux groupes A, B ou C. La présente décision du BE modifie la **Décision BE-220121-25**

date début	date fin	Libellé de la compétition	Type	Bateaux	Parcours	Organisateur ou prestataire
02/04/2022	10/04/2022	EDHEC	C	Habitable	Le Crouesty	YCCA
06/04/2022	13/04/2022	1000 Milles des Sables	B	Class40 Ocean 50	Les Sables	Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large
16/04/2022	24/04/2022	Solo Maître Coq	B	Figaro 3	Les Sables / Ile de Ré / Les Sables / Ile d'Yeu / Belle Ile en Mer / Ile d'yeu / Les Sables	Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large
17/04/2022	23/04/2022	Les Voiles de Saint Barth	C	Habitable	Saint -Barth	TP Sail Events
23/04/2022	28/05/2022	Transat Cap - Martinique	C	IRC	Transat La Trinité - Martinique	UNCL
28/04/2022	08/05/2022	La route des Iles du Ponant	B	Figaro 3		BUS
02/05/2022	juillet 2022	Pro Sailing Tour	A	Ocean 50	Etape 1 (B) : 2 -> 8 mai 22 (Toulon ?) Etape 2 (B) : 23 -> 29 mai 22 (Las Palmas de Gran Canaria ou Med (Carthagène) Etape 3 (B) : 20 -> 26 juin (Brest ?) Finale (A) : juillet -> (Saint Brieuc ?)	UPS Wing Prod
07/05/2022	08/05/2022	Tour de Belle Ile	C	Habitable	La Trinité / Belle Ile	YC La Trinité
08/05/2022	16/05/2022	Bermudes 1000 Race	B	Imoca	Départ de Douarnenez Arrivée : Brest (à confirmer)	Sea To See
15/05/2022	22/05/2022	CIC Normandy Channel Race	B	Class40	Caen / Ile de Wight, côte SW anglaise, Tuskar Rock en Irlande, Fastnet Rock, Guernesey (bâbord), arrivée Caen	Sirius Evènement
21/05/22	29/05/2022	Le Havre - Allmer Cup	B	Figaro Bénéteau 3	Le Havre Etretat, sud ile de wight, origny,st marcouf, Le Havre	SR Le Havre
26/05/2022	juin 2022	Armen Race	B	Multi séries	Parcours côtier sans escale : Baie Quiberon / Phare Ar men / Ile d'Yeu / La Trinité	SN Trinité
03/06/2022	19/06/2022	Sardinha Cup	B	Figaro 3	St Gilles Croix de Vie -> Portugal et retour	Team Vendée Formation
03/06/2022	27/06/2022	Vendée Arctique - Les Sables d'Olonne	A	Imoca		Vendée Globe
11/06/2022	20/03/2023	Globe 40	A	Class40	Départ de Tanger	Sirius Evènement
07/07/2022	15/07/2022	Brest Atlantiques	A	Ultim		BUS
11/07/2022	13/08/2022	La Rochelle - les açores - La Rochelle	C	IRC Monocoque jauge Osiris		SRR
13/07/2022	22/07/2022	Drheam Cup Manche - Atlantique (qualif RDR)	B	Imoca Class40 Ocean 50 Figaro 3 Mini 6m50	Cherbourg - La Trinité	Drheam-Promotion, SNT, YCCherbourg
02/08/2022	07/08/2022	Solo Concarneau - Trophée Guy Cotten	C	Figaro 3	Penmarc'h / Yeu	SR Concarneau
13/07/2022	16/08/2022	Les Sables - Les Açores - Les Sables	B	Mini 6m50	Les Sables / Les Açores / Les Sables	Les Sables Vendée Course au Large
14/08/2022	18/09/2022	Défi Azimut	C	Imoca		C N Lorient
15/08/2022	11/09/2022	La Solitaire du Figaro	A	Figaro 3	Etapes / TBA	OC Sport France - Penduick
06/11/2022	04/12/2022	Route du Rhum - Destination Guadeloupe	A	Ultim Imoca Ocean 50 Class40	St Malo / Pointe à Pitre	OC Sport France - Penduick

5.2 *Proposition de la désignation d'arbitre honoraire pour Sébastien TAFANI*

Décision BE-220219-27	Le Bureau Exécutif de la FFVoile, sur proposition des membres du groupe en charge de la gestion du corps arbitral de la Commission Centrale d'Arbitrage, décerne à Monsieur Sébastien TAFANI la distinction d'arbitre honoraire à compter du 1er mars 2022.

5.3 *Toilettage du code de l'arbitre avec modification mineure de la charte (déontologique)*

Décision BE-220219-28 **Vote CA**	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modifications du code de l'arbitre. Dans un souci de cohérence, le BE valide également la correction apportée à la Charte d'Ethique et de Déontologie de la FFVoile afin de remplacer la mention « Les juges, les comités de course, les jaugeurs d'épreuves, les umpires, les directeurs de course, les contrôleurs d'équipement » par la mention « Les différentes qualifications qui constituent l'ensemble du corps arbitral (Comité de course, Juge, ...) ».

	Ces modifications devront être portées au vote du prochain CA pour rentrer en application. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile à venir en mars 2022.

5.4 *Liste des arbitres évaluateurs et formateurs pour l'année 2022*

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de la liste des arbitres Formateurs/Evaluateurs pour l'année 2022.

6 Mixité

6.1 *Présentation du plan inclusion handivoile*

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du plan d'inclusion handivoile.

7 Divers (information sur les dossiers en cours)

7.1 *Instants bénévoles*

Décision BE-220219-29	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la souscription de l'offre « Qo.ezion » proposée par la société Quick.off (www.quick-off.com) pour l'année 2022. L'objectif de cette offre est double : - mettre à disposition des structures organisatrices un outil facilitant le recrutement et la gestion des bénévoles sur leurs événements - Construire et valoriser la communauté de bénévoles œuvrant dans l'écosystème de notre fédération Cette offre (disponible sur mobiles et conforme RGPD) permet de recruter et coordonner le staff et les bénévoles, de créer des plannings accessibles à tous, de gérer la restauration, les dotations ainsi qu'une communication intégrée informant l'ensemble des intervenants en temps réel Coût FFVoile : 2500€ HT avec 2000 licences d'utilisation co.ezion offertes (coût initial 1,50€/licence) avec 40 heures d'accompagnement, un chef de projet dédié et 5 webinaires de présentation de qoezion aux nouveaux inscrits.

7.2 *Informatique : renouvellement de l'infrastructure serveurs*

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du renouvellement de l'infrastructure serveurs et du résultat de la mise en concurrence/choix du fournisseur.

Annexe 1 :

Paris, le 9 mars 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à l'assemblée générale de la Fédération Française de Voile qui se tiendra le :

SAMEDI 26 MARS 2022

A l'Hôtel NOVOTEL PARIS VAUGIRARD

257 rue Vaugirard 75 015 PARIS

L'INSCRIPTION ET LA REMISE DES BOITIERS DE VOTE AURONT LIEU A 8H30 - DEBUT DE SEANCE : 9H15

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

1- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2021
2- Rapport moral du Président
3- Rapport financier 2021
   - présentation des comptes par le Trésorier
   - rapports du Commissaire aux Comptes
   - approbation des comptes de l'exercice clos
   - affectation des résultats
4- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
5- Budget prévisionnel 2022
6- Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2023
7- Présentation de la prise de la licence individuelle
8- Modifications des Statuts, des Règlements Intérieur et Financier
9- Election au Conseil d'administration (poste des établissements)

   Cocktail Déjeunatoire

10- Remise des médailles d'or et honorariat
11- Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur
12- Présentation/prospective des services Développement, Pratiques Sportives et disciplines de Haut-Niveau, Haute Performance, de la Commission Centrale d'Arbitrage, de la Mixité, de la Responsabilité Sociale et Environnementale, de la Vie Fédérale
13- Questions écrites

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc DENECHAU
Président de la FFVoile

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL

ENGIE
PARTENAIRES MAJEURS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr